N 3280 — 9e Année

CINQ CENTIMES

Mercredi 9 Juin 1897

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

commencera prochainement

LA PUBLICATION DU ROMAN

PATRIE

iré du célèbre drame de Victorien Sardou)

Par E. LEPELLETIER

CONTE de Pentecôte

Souvenirs d'autrefois

On était alors au mois de Janvier 1871. N'ayant pas encore l'âge d'aller courir les aventures à la suite de quelque corps franc, j'habitais chez un de mes oncles, à L.-T., un délicieux village de la Côte-d'Or, où les bruits de la guerre n'avaient pas été jusqu'alors répercutés par les échos des vallées bourguignonnes.

On connaissait toutefois les débuts malheureux de la campagne, mais on croyait encore à un résultat heureux.

Les vieux racontaient dans les auberges les brillants faits d'armes du premier Empire et les défaites semblaient à tous, une série passagère de cauchemars qu'un réveil des âmes allait dissiper, comme le vent chasse le nuage noir dissimulant pour un instant l'azur du ciel.

Les fronts toutefois restaient soucieux, mais dans ce coin perdu de la lisière du Morvan, la vie des champs avait conservé une allure paisible et tranquille.

A cette époque vint au village une enfant de quatorze ans qui était un peu ma cousine à la mode de Bourgogne. Son père l'envoyait à la campagne pour ne point, sans doute, la mêler aux soucis qui planaient sur la ville.

Nous fûmes amis tout de suite.

Elle me raconta les petits événements de sa vie de pensionnaire.

Je lui fis la description de mes grosses farces de collégien, m'appesantissant, avec la sottise de l'adolescence, sur le côté grotesque des misères faites à un de nos pions, brave homme digne d'intérêt mais que les hasards de la vie avaient condamné à devenir le souffre-douleur d'une bande de polissons inconscients.

Elle trouvait mes histoires drôles, ma petite cousine, mais à travers la fusée de ses rires se glissait parfois une nuance de protestation.

Elle pensait que nous étions très méchants au collège et comme je sentais qu'elle avait raison, j'étais, après discussion, toujours de son avis.

Du reste, elle était fort jolie ma petite cousine.

Quelques jours après son arrivée, nous étions, elle et moi, sur le pied de la plus parfaite intimité.

Notre sympathie réciproque prit même les allures d'une grande passion (nous n'avions pas 28 ans à nous deux), car un matin, dans la rosée du jardin qui mouillait ses pieds mignons, elle cueillit une fleur, me la donna et me dit en souriant :

— Jurez-moi de la conserver jusqu'au jour de notre mariage.

Les yeux fixés au firmament, je répondis par un serment solennel en levant la main droite et en crachant par terre, démonstration qu'enregistrent les dieux et que rien en ce bas-monde ne doit effacer.

Ma cousine, toute émue, s'enfuit pour ne point me montrer sa rougeur.

Et en regagnant la maison de notre oncle, très ému moi-même mais me sentant très digne, je me crus un fiancé désormais consacré, ayant charge d'âme, et *in petto*, je me promis d'éblouir mon professeur de rhétorique, d'enfoncer plus tard les portes les plus fermées de l'Université et de conquérir assez de diplômes pour m'asseoir dessus comme un roi égyptien au sommet d'une pyramide.

L'extrême jeunesse a de ces rêves.

***

Le lendemain, vers cinq heures de l'après-midi, nous étions tous au jardin lorsque la servante accourut en criant :

— Monsieur, passez donc derrière la maison. De là, on entend le canon. Cela semble venir du côté de Saulieu. Très surpris, nous courûmes vers l'endroit indiqué et nous entendîmes alors un coup sourd suivi presque aussitôt par une sorte de crépitement affaibli par l'éloignement, mais qui devait, à n'en pas douter, être le bruit de quelque terrible fusillade.

De là, nous distinguions nettement sur la route une dizaine d'hommes groupés, tendant l'oreille et semblant commenter les bruits lointains que leur apportait l'écho des vallons.

Mon oncle dit : descendons au village, il faut savoir ce qui se passe.

***

En sortant du village, la route fait un brusque coude à droite et s'enfonce dans les sapins du Valcroissant dont les reflets verts se fondent avec les teintes brunes des chênes des prés voisins.

Ma cousine Georgette avait pris mon bras. Nous marchions tous deux un peu en arrière des groupes qui s'échelonnaient le long du sentier et doucement appuyés l'un sur l'autre, nous devisions de nos projets futurs, arrêtant déjà dans nos cervelles d'enfants, les détails de la cérémonie de notre mariage que nous avions fixé d'un commun accord à cinq ans de là.

Nous causions ainsi de l'avenir et tout à nos projets — ô châteaux en Espagne ! — nous n'écoutions plus que d'une oreille distraite les sourds grondements des feux de peloton dont les bruits sinistres nous arrivaient par instant, apportés par le vent soufflant des hauteurs.

Les branches desséchées se dépouillaient encore de ce qui leur restait de leur manteau d'automne et la forêt, dans une coquetterie de grande dame recevant majestueusement ses hôtes, déroulait sous nos pas le tapis brun de ses feuilles mortes.

Nous allions ainsi, Georgette et moi, perdus dans notre rêve, la tête dans les nuages et le cœur bercé par la pensée consolante des lointaines chimères entrevues. Et nos cœurs chantaient à l'unisson l'hymne sacré des joies de l'espérance, hymne dont les échos de la vie répercutent si rarement les sons

Nous parlions peu tous deux, impressionnés par la mélancolie des grands bois, mais de temps en temps nous échangions un bon sourire, le sourire des enfants heureux pour qui la porte sombre de la destinée ne s'est pas encore entrouverte.

Tout-à-coup, nous nous aperçûmes que nous étions au sommet de la côte ; ceux qui nous avaient précédés étaient là, regardant avec attention dans la direction des bois de Sainte-Isabelle. C'est de cet endroit que semblait venir la fusillade.

Il était alors six heures du soir ; le soleil se couchait derrière la forêt, irradiant le ciel de ses teintes fauves. Une fumée rougeâtre s'étendait comme une nappe sanglante au-dessus de la ligne sombre des grands chênes, empourprant d'une lueur sinistre une partie de l'horizon.

Dans la pénombre de la nuit qui tombait, des jets d'aurore illuminaient parfois d'un reflet étrange et subit tout un coin de paysage.

Et nous regardions ce tableau, le cœur serré, songeant que cet embrasement du ciel n'était que la réverbération d'un champ de bataille. A de courts intervalles, la grande voix du canon se faisait entendre et l'écho des montagnes scandait chacun des coups avec des bruits qui ressemblaient à des sanglots.

Ma cousine, toute frissonnante, se serra contre moi et me dit tout à coup, penchant sa tête vers la mienne :

— Oh ! j'ai peur, j'ai peur !

Et doucement, avec un accent tremblant d'émotion, elle ajouta :

— Vous protégerez bien votre petite femme, n'est-ce pas cousin ?

— Je ne sais ce que je répondis, mais je crois bien que je levai de nouveau la main droite.... en crachant par terre, naturellement.

Ce geste est particulier à l'adolescence. Il est plein de solennité dans la forme mais d'ailleurs, tout-à-fait nul dans ses résultats.

***

Quand nous redescendîmes le sentier du bois, la fusillade avait cessé de se faire entendre ; le canon lui-même s'était tu et une sorte de calme morne répandait sur les plaines cet engourdissement qui semble la lassitude succédant aux grandes perturbations.

La nuit était tout à fait venue, les teintes embrasées du ciel s'étaient fondues peu à peu dans les brouillards planant au-dessus des forêts et dans les lointains de l'horizon, quelques lambeaux de nuage chassés par le vent du soir, emportaient dans leur course folle les derniers reflets de la sanglante hécatombe.

***

Le jour qui suivit marqua dans la vie de ma cousine une date sombre. Une lettre reçue de Saulieu nous apprit que l'escarmouche de la veille avait eu de sinistres conséquences.

Plusieurs habitants de la ville, exaspérés par l'approche de l'ennemi, avaient pris un fusil et s'étaient joints aux francs-tireurs.

Il revint quelques-uns de ces courageux citoyens, mais parmi ceux qui ne revirent jamais depuis, le gai soleil qui fait mûrir les vignes, se trouvait le père de Georgette.

A l'heure même où nous échangions nos solennels serments, la fatalité sonnait pour ma pauvre cousine, le glas du premier deuil.

***

Bien des années se sont écoulées depuis cette époque. Je revis quelques mois plus tard ma cousine, mais jamais nous n'avons repris le roman interrompu de notre jeunesse. La première page s'en était montrée à nous encadrée d'un filet noir. Nous en restâmes là.

***

Je retourne quelquefois à L.-T. J'ai repassé plusieurs fois déjà par les sentiers où nous échangeâmes nos impressions d'enfants et j'ai souri en me remémorant les détails de cette idylle de notre adolescence.

Je n'en conserve pas moins au fond du cœur la fraîcheur de ce souvenir des premières années, comme on conserve au fond de quelque tiroir une fleur dont le parfum vous a, jadis, délicieusement impressionné.

Je revois encore ma petite cousine grimpant à mon bras le chemin du Val-Croissant ; je l'entends me faire la douce confidence de ses gros secrets de pensionnaire et je revois aussi, au sommet de la côte, le brouillard rouge montant des grands bois vers le ciel et donnant au crépuscule de ce soir-là, des splendeurs d'apothéose.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Échos et Nouvelles

Le coût des dépêches télégraphiques dans la partie d'échecs interparlementaires qui vient de se jouer entre Londres et Washington est évalué à douze mille francs.

***

Dans un bois des environs de Paris, on a décroché à temps un individu qui venait de se pendre pour la 3e fois à la même branche (une branche de salut.)

***

Les législateurs de Delaware (Etats-Unis) ne se refusent rien ; dans la salle même des séances de la Chambre des représentants, à Dover, ils ont organisé un combat de boxe auquel assistaient le bureau de la Chambre et une douzaine de membres. Un des adversaires a eu le nez écrasé. Les députés auraient voulu une revanche, mais les deux rivaux, moins pressés qu'eux, paraît-il, n'en veulent plus !

***

La médecine, paraît-il, subit une crise. Il n'y a pas assez de malades — à moins qu'il n'y ait trop de médecins, on ne sait pas au juste. — Afin d'encourager la médecine, un de nos confrères propose d'établir, tous les ans, dans chaque mairie, parallèlement au rôle des contributions, le rôle des maladies nécessaires à l'entretien des Esculapes de la localité. Le système est très ingénieux, vous pouvez nous croire.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le comte Badeni et la langue Tchèque. — La grande colère des Allemands. — Chez les Magyars. — Discorde inopportune.

La discorde des races, cette maladie chronique à laquelle l'empire Austro-Hongrois finira par succomber a, en ce moment-ci, dans le royaume Transleithan, une recrudescence tout à fait inopportune.

Le comte Badeni a beau être un excellent élève de ce comte Taaffe qui parvint, dix années durant, à contenter tout le monde, il vient d'exaspérer jusqu'à la fureur le chauvinisme allemand. Le premier ministre autrichien n'a pourtant pas grand chose à se reprocher. A la suite des dernières élections générales, lorsque, suivant la méthode traditionnelle, il eut à fabriquer de toutes pièces sa majorité, il n'a pas songé d'abord à innover. Comme ses prédécesseurs il s'est adressé aux Allemands et aux Polonais. Par malheur, les effectifs des uns et des autres formaient un total insuffisant et, malgré bien des répugnances, après bien des hésitations, il lui fallut remplacer dans l'armée gouvernementale les Allemands par les Tchèques. Ceux-ci ne refusèrent pas de se laisser enrôler mais ils exigèrent qu'on leur payât leurs services d'avance.

Les Tchèques ont de grandes prétentions qui sont absolument légitimes, du reste. Ils prétendent être mis sur le même pied dans l'empire que les Allemands et les Magyars. Ils rêvent de reconstituer cette Bohême d'Ottocar et de Jean l'Aveugle, à laquelle se rattachaient la Moravie, la Silésie et la Lusace. Mais ils ne professent pas la doctrine du tout ou rien et, en attendant que François-Joseph aille ceindre à Prague la couronne de Saint-Wenceslas, il leur a suffi d'obtenir pour leur idiome national l'égalité absolue avec la langue allemande.

***

Il n'en a pas fallu davantage pour déterminer une explosion de colère parmi les populations germaniques, non seulement de la Bohême, mais encore de l'Autriche proprement dite. Qu'ils soient sujets des Habsbourg ou des Hohenzollern, les Allemands ont la même conception modeste du rôle qui leur est réservé. Par une sorte de droit divin imprescriptible, il leur paraît qu'ils doivent dominer partout et toujours. Dans la circonstance présente, ils ne daignent pas considérer qu'il y a en Bohême pour le moins trois Tchèques contre un Teuton.

Ils ont protesté bruyamment. Leurs étudiants se sont égosillés à crier : *Pereat Badeni*. Les plus plus furieux en sont venus à implorer l'intervention de l'Allemagne impériale en faveur des persécutés de la *Germania irredenta*.

Mais, pour le moment du moins, Guillaume II n'avait pas à répondre à cet appel. Les protestataires abandonnés à leurs propres forces n'imaginèrent rien de mieux que de faire au Reichstadt une obstruction enragée, si enragée qu'après trois semaines de patience, le comte Badeni a dû réclamer de François-Joseph un décret de prorogation.

Le premier ministre espère sans doute mettre à profit l'entracte parlementaire et négocier dans la coulisse. N'oublions pas que plus encore que l'Italie l'Autriche est le pays de la « combinazione » !

***

On n'est guère plus calme sur la rive droite de la Leitha, dans le royaume hongrois. A la Diète de Zagrab, les Croates viennent de prendre l'offensive. Ils retrouvent leur vieux chef, l'archevêque Strossmayr, de Diakovo. Les Magyars n'ont pas de plus redoutable adversaire que ce prélat catholique qui a trouvé moyen, sans se faire désavouer à Rome, d'aller à Pétersbourg proclamer Alexandre III protecteur de tous les Slaves, de quelque obédience politique ou religion qu'ils fussent.

Donc, la mêlée est générale ; ici les Allemands contre les Slaves, là les Slaves contre les Magyars. Ce qui n'empêche pas ces Allemands et ces Magyars, qui devraient faire front contre l'ennemi commun, d'avoir une querelle personnelle à vider, de ne pouvoir s'entendre sur le renouvellement de ce pacte d'association qu'ils ont conclu en 1867 pour l'exploitation de la majorité slave. A Vienne, on trouve que les Hongrois ne contribuent pas pour une assez forte part aux dépenses impériales. A Pesth, on est décidé à ne pas lâcher un seul florin. Cette petite controverse dure depuis tantôt trois ans et, coûte que coûte, il faut qu'elle aboutisse cette année.

***

Tous ces conflits étaient inévitables. Il n'en est pas moins vrai qu'ils ne pouvaient éclater plus mal à propos et qu'à cette heure, où la victoire des Turcs rompt l'équilibre balkanique, ils sont de nature à paralyser l'action diplomatique et éventuellement, l'action militaire de la monarchie austro-hongroise.

Un Diplomate

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

L'expulsion de M. Gérault-Richard

Paris, 7 juin. — Au milieu des scènes tumultueuses qui ont marqué la fin de la séance de samedi, la Chambre, quoiqu'en dise le *Journal officiel*, s'est séparée sans régler son ordre du jour. Toutefois, comme jeudi dernier la suite de la discussion du projet sur la Banque de France avait été renvoyée à la prochaine séance ordinaire, celles du vendredi étant réservées aux lois ouvrières et celles du samedi aux interpellations, c'est en présence de ce projet que la Chambre se retrouvera jeudi prochain. On s'attend pour le début de cette séance de rentrée à voir les socialistes soulever un incident à propos du procès-verbal. Il serait provoqué, dit-on, par M. Jaurès qui, après l'expulsion de son collègue Gérault-Richard, voulait parler sur les garanties qu'on doit pour l'exercice du mandat législatif, et auquel M. Brisson refusa la parole.

Ce dernier dont l'attitude énergique a été très vivement désapprouvée par le parti avancé, se trouverait ainsi personnellement pris à partie et l'on essaierait sinon de le faire tomber du fauteuil présidentiel, du moins d'amoindrir sa situation. Si l'incident ne se produisait pas jeudi, les socialistes tenteraient de le provoquer samedi, à la reprise de l'interpellation sur la grève de la Grand' Combe, soit quand le ministre des travaux public prendra la parole pour achever son discours interrompu d'une façon si soudaine, soit quand les interpellateurs répliqueront.

M. Brisson est d'ailleurs formellement résolu à réprimer sévèrement toute tentative de scandale et à défendre tout à la fois le règlement et la dignité de l'assemblée. Il sera soutenu dans sa tâche par la presque unanimité de la Chambre.

Terribles Inondations DANS L'ISÈRE

(Nouveaux détails)

La rivière de la Morge, qui a causé de si grands désastres à Voiron, n'a pas plus de 22 kilomètres de cours, mais elle descend du massif de la Grande-Chartreuse et reçoit des eaux abondantes que les pentes déversent à flot pendant les grandes pluies.

C'est une des rivières industrielles les plus actives de France ; de sa source à l'embouchure elle fait mouvoir des roues et des turbines. La minoterie y possède 23 usines, la papeterie en a 11 ; il y a 10 tissages mécaniques de soierie, 1 concasseur de pierre, 1 moulin préparant la forme de pierre pour papiers, 3 scieries, 2 tourneries, 1 usine pour bois d'allumettes, 1 fabrique de sparterie, 1 corderie d'étoupe de chanvre, 1 battoir à chanvre, 1 tissage de toile, 1 fabrique de vis, 1 étirage d'acier, 1 taillanderie.

Tout cela, de Saint-Aupré à Moirans, sur un court espace. On comprend la grandeur du désastre qui vient d'atteindre la vallée.

Nous avons donné hier de navrants détails sur la catastrophe.

Voici les nouvelles dépêches qui nous sont parvenues :

Grenoble, 6 juin. — On vient de découvrir à Paviot, hameau situé près de Voiron, le cadavre de la nommée Amélie Callet, âgée de 51 ans, papetière à l'usine Lafuma, dont on avait annoncé la disparition.

Toutes les usines bordant la Morge sont dans un état lamentable. Quelques-unes ont disparu complètement.

La fabrique de registres de M. Lebon, adjoint, l'usine Argoud, les ateliers de M. Bruyas, maire, l'usine Periot, les ateliers de constructions mécaniques Beridot sont très éprouvés. L'usine Bouvier est fortement endommagée.

La route de Voiron à Moirans et Vourey est coupée à chaque pas par des arbres énormes déracinés : les récoltes sont perdues, les propriétés gravement endommagées.

A Saint-Nicolas-de-Macherin, Coublevie, Saint-Aupré, Saint-Etienne-de-Crossey, les maisons sont effondrées, les bestiaux emportés par les eaux ; la détresse est générale ; tous les chemins sont coupés ou ravinés ; à l'usine Brun, qui occupe 400 ouvriers, 200 métiers sont détruits, d'autres envasés ; un contre-maître, emporté par les eaux, a été sauvé à grand'peine. La taillanderie Replat et la fabrique de couleurs Schmidt sont détruites. L'usine à gaz de Voiron est en partie submergée. La ville restera quinze jours sans gaz.

Des commerçants et des industriels sont ruinés ; plusieurs milliers d'ouvriers sont sans travail et sans asile. On signale la disparition d'une famille de six personnes.

Les grands tissages de M. Permezel, membre de la Chambre de commerce de Lyon, ont éprouvé des dégâts évalués à 500,000 francs. 500 métiers sont détruits.

A Moirans, le superbe parc de M. de la Motte est détruit. La grille monumentale qui le sépare de la rue principale de cette petite ville a été renversée.

Le maire a réuni d'urgence le Conseil municipal pour distribuer des secours aux victimes.

Voiron, 7 juin, midi. — Je suis à Voiron où le préfet accompagné de son chef de cabinet, de l'ingénieur en chef, de l'agent voyer en chef et des maires des communes sinistrées fait une visite aux gorges de la Morge, pénétrables aujourd'hui.

Douze ponts ont été emportés.

Le lit de la rivière, qui s'est déplacé, s'est élargi considérablement en certains endroits.

Voiron est consterné. Deux mille ouvriers sont en chômage.

Les communes de Coublevie, de St-Etienne-de-Crossey, de Saint-Laurent-du-Pont sont très éprouvées.

L'aspect de Voiron est incroyable. Les immeubles rescindés par la trombe sont béants sur les berges. Plusieurs tonnes de bobines de papiers sont venues de plusieurs kilomètres s'abattre sur les allées du mail de Voiron.

La trombe a passé avec une vague de huit ou dix mètres, le gaz s'est éteint brusquement. La population affolée courait à travers les rues, dans l'obscurité.

Si la catastrophe s'était produite en plein jour, les ateliers de tissage étant occupés, on compterait une centaine de victimes.

Je continue ma visite dans la vallée vers Paviot, où une victime a été retrouvée.

M. Félix Faure à St-Quentin

Saint-Quentin, 7 juin. — Le président de la République, qui avait quitté Paris à midi un quart, accompagné de M. Méline et du général Agron, est arrivé à Saint-Quentin à deux heures. Il a été reçu à sa descente de wagon par les députés de l'Aisne, le préfet, le sous-préfet de Saint-Quentin et le maire de la ville. Après la remise de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur au général Sonnois, commandant la 4e division, frère de l'archevêque de Cambrai, et différentes médailles, le cortège s'est rendu à la sous-préfecture où ont eu lieu les réceptions.

En quittant la sous-préfecture, le président s'est rendu place de l'Hôtel-de-Ville, où il a procédé à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de la défense de St-Quentin en 1557.

Le général Billot, ministre de la guerre, a répondu au discours du maire et a donné lecture d'un décret autorisant la ville de St-Quentin à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur.

Après avoir pris quelques instants de repos à la sous-préfecture, M. Félix Faure s'est rendu au banquet dans la nouvelle halle décorée de drapeaux et de tentures.

Le président avait à sa droite le maire et M. Hanotaux, à sa gauche M. Méline.

Au dessert, répondant au discours de remerciements du maire, M. Félix Faure déclare qu'il a tenu à s'associer aux fêtes célébrant la mémoire des braves gens, qui en 1557 se sont illustrés dans la défense de Saint-Quentin.

En perpétuant le souvenir de ce siège mémorable, vous entendez maintenir et transmettre les glorieuses traditions qui font l'honneur et la force des nations

Le président s'est rendu ensuite à la gare où il a pris à 9 heures le train pour Paris.

LA GUERRE TURCO-GRECQUE

Les Ministres du Sultan et les conditions de paix

Londres, 7 juin. — On mande de Constantinople au *Standard* :

Sur les conseils d'Izzet bey, le sultan laisse aux ministres le soin de déterminer les conditions de paix. Il échappe ainsi à toute responsabilité et pourra plus facilement sacrifier les ministres à l'indignation populaire qui suivra l'acceptation des conditions posées par les puissances.

D'un autre côté, si les ministres rejetaient les propositions et si les hostilités étaient reprises, il est clair que c'est eux qui seraient encore responsables de la situation. C'est surtout le ministre de la guerre que l'on vise, car il est l'ennemi déclaré d'Izzet bey. »

L'assurance des pompiers

Paris, 7 juin. — M. Barthou, ministre de l'intérieur, vient de saisir la Chambre d'un projet tendant à organiser des assurances en faveur des sapeurs-pompiers d'accidents en service commandé,

NOUVELLES ETRANGÈRES

Attentat à la dynamite A BARCELONE

Barcelone, 7 juin. — Une bombe a été jetée dans une fenêtre à la ferme de Can Sabate, située près d'Iguelada, aux environs de Barcelone et habitée par un conseiller municipal.

Il n'y a pas eu d'accident de personne. L'explosion a tué un cheval et a causé quelques dégâts matériels.

On ne connaît pas les auteurs de cet attentat que l'on attribue à une vengeance personnelle.

Le ministère espagnol

Madrid, 7 Juin. — Le cabinet conservateur, tel qu'il était composé sous la présidence de M. Canovas, reste au pouvoir.

LES PERCEPTEURS DE FRANCE

Congrès annuel de l'Association fraternelle

Les délégués de l'Association fraternelle des percepteurs se sont réunis, hier après-midi, en congrès, au restaurant Corazza, au Palais-Royal. Le but de ce congrès était de régler les comptes et le budget annuel et de s'entendre sur les distributions de secours.

On sait que cette association, dont le but unique est la bienfaisance mutuelle, a été fondée à Lyon en 1883, et reconnue d'utilité publique en 1890. Elle compte aujourd'hui plus de 4,000 membres ; avec une cotisation annuelle de 12 francs, elle est arrivée à distribuer 260,000 fr. de secours aux veuves et aux orphelins. Sa réserve actuelle dépasse 350,000 francs.

Le soir, un banquet était présidé par M. Victor de Swarte, président d'honneur de l'Association et trésorier général du Nord, entouré de MM. Mesnage, président ; Jamet, vice-président ; Vial, trésorier, et Delorière, secrétaire.

Assistaient aussi à cette réunion : MM. Laurent, directeur général de la comptabilité publique ; Delatour, conseiller d'Etat, directeur du mouvement général des fonds ; Pinelli, chef du bureau du personnel ; le docteur Perréal, sénateur, ancien percepteur ; Rischmann, receveur central de la Seine ; Gerville-Réache, trésorier général, etc., etc.

A l'heure des toasts, M. Mesnage a donné connaissance d'une lettre de M. Cochery, ministre des finances, par laquelle il exprime son regret de ne pouvoir, par sa présence, donner à la Société « un témoignage de sympathie. » Il porte un toast à M. le ministre des finance, à MM. les directeurs de l'administration centrale, et à M. Victor de Swarte, président d'honneur de l'Association.

M. de Swarte prend ensuite la parole et s'exprime ainsi :

Messieurs, mes chers camarades,

Levons-nous pour boire à la santé de M. Félix Faure, président de la République française (Applaudissements).

A l'Association fraternelle de prévoyance des percepteurs de France, à son président que nous aimons tous, au comité central de Lyon (Applaudissements).

Je ne sais, en vérité, comment vous remercier de la haute situation où vous me placez, en me nommant président d'honneur de la *Fraternelle*, en la place laissée vide par la mort de notre ami Chabrières-Arlès.

Vous avez voulu récompenser quelques services rendus à votre Société, mais vous avez pensé surtout, avouez-le, que les grands exemples que m'a donnés mon prédécesseur dans l'intimité de ses goûts et de son noble caractère pourraient me servir de guide et m'amener, peut-être, à essayer de reconstituer son image.

Sa vie sera toujours pour nous un enseignement. Heureux ceux qu'il a honorés de son amitié : il leur restera l'empreinte de sa poétique dans l'art d'aider ses semblables avec simplicité et désintéressement.

C'est qu'il n'était point de ceux qui font le bien avec éclat ; il obéissait à l'impulsion de son cœur, sans souci de la reconnaissance dont la recherche transforme une bonne action en un vulgaire placement ; il faisait le bien parce qu'il était bon et que *sa nature tendre l'y poussait.*

Il me disait un jour, après avoir entendu les plaintes d'un malheureux et lui avoir donné un large secours : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Vous savez quelle œuvre a accomplie Chabrières, en cette existence qu'il a su orner de tant de bienfaits ! Combien active fut sa vie bien avant le moment où il entrait dans notre administration financière ; quelle part il prit à seconder M. Germain et M. Arlès-Dufour, son beau-père, pendant l'organisation de ce bel établissement du Crédit Lyonnais. C'est lui qui s'en alla en Russie, fonder la première succursale, en dépit d'une législation peu hospitalière alors aux institutions de crédit ; c'est lui aussi, qui tout des premiers, s'intéressa à la belle œuvre du canal de Suez, dont il devint ensuite administrateur.

La vision juste et claire qu'il avait des affaires financières, son esprit élégant, cette charmante égalité d'humeur où jamais un trait ne blessait son prochain, faisaient de Chabrières un homme rayonnant d'une douce séduction. On prenait conseil chez lui, aussi bien sur les choses du budget de l'Etat que sur les actes de la finance et il pouvait se faire écouter à la régence de la Banque de France et à la Compagnie d'Orléans dont il était le vice-président, comme nous l'écoutions, nous dans les sages avis qu'il nous donnait sur la trésorerie et sur notre *Fraternelle*, à sa naissance.

Son patriotisme lui avait fait prendre, dès le début de la guerre de 1870, où il avait été créé intendant à titre auxiliaire, un rôle que les survivants des campagnes de l'Est et de la Loire n'ont pas oublié.

Si je ne craignais d'être indiscret, je dirais quelle part il a prise dans la liquidation amiable de désastres financiers, la déroute des agents de change de Lyon, en 1882, et plus tard, les déboires de grands établissements privés, qui, grâce à sa sagacité, à son autorité, à sa pénétration, à sa grande connaissance des hommes, et, plus encore, à la droiture de son caractère toujours juste, ont pu se relever d'un naufrage, au grand profit de l'épargne française dont la confiance s'alarmait.

Et cet homme accueillant, serviable, restait simple au lendemain de victoires gagnées par une diplomatie faite de sincérité, d'expérience et de franchise.

Son plus grand désir était de se dédoubler, en quelque sorte, et de faire participer ses nombreux amis aux joies de ses acquisitions artistiques ; dans cette galerie, au milieu de sculptures sur bois du XVe siècle, d'armures de la Renaissance et de faïences hispano-mauresques, il oubliait, pour un instant, le financier, et il nous montrait, en homme très entendu, des émaux, des médailles, des bijoux de grand style, des miniatures de cet incomparable XVIIIe siècle et des argenteries ciselées. Dans cette galerie, on voyait un beau portrait, à mi-corps, du modèle de Léonard de Vinci, qui posa pour la *Joconde* et que Bernardino Luini avait peint, et le jour, tamisé par des vitraux du Moyen-Age, laissait apercevoir, dans la douce et harmonieuse déteinte du temps, des tapisseries dessinées par Rogier Van der Veyden.

Je ne sais si mon imagination s'égare en vous donnant le coloris du cadre où vivait ce grand homme de bien, complet par le cœur, par le goût exquis du beau et par la somme du juste et de la portée des choses qu'il a eu à gouverner dans le haut principat qui lui fut confié, mais, vous me permettrez d'avoir été chercher l'interprétation qu'avait de la vie celui qui trouvait que le beau réside tout aussi bien dans les élans d'un cœur généreux, que dans les belles lignes d'une œuvre d'art.

Je ne voudrais pas terminer cette esquisse du loyal président que nous pleurons sans vous prier de nous associer tous à la douleur si grande de Madame Chabrières et de M. Auguste Chabrières dont les noms resteront inscrits dans les annales de la *Fraternelle*.

Après avoir pieusement évoqué, messieurs et mes chers camarades, ces souvenirs si tendres pour rappeler ce que fut notre premier président d'honneur, que notre pensée se transporte dans la belle vallée, dominée par la tour gallo-romaine de Crest qu'il a voulu sauver jadis de la destruction barbare, saluons-y cette tombe d'où sortent pour nous tant d'enseignements et qu'il soit permis aux délégués de la *Fraternelle* d'aller, en notre nom, y déposer discrètement des palmes et des roses.

M. Laurent, directeur général de la comptabilité publique, prend la parole pour remercier le président de l'Association des félicitations qu'il lui a adressées relativement aux améliorations et aux simplifications apportées dans les écritures du service de la perception.

Les paroles de M. Laurent, très bien comprises par le public spécial auquel elles sont adressées, ont été couvertes d'applaudissements.

M. Delatour, directeur du mouvement général des fonds, rappelle en quelques mots les liens de famille qui l'attachent au personnel du recouvrement ; son toast est aussi chaleureusement accueilli,

Quant à M. Rischmann, receveur central de la Seine, nous voudrions pouvoir reproduire le discours vibrant par lequel il salue, lui, le vieux fonctionnaire des finances et le vieux mutualiste l'œuvre philanthropique accomplie par les comptables du Trésor.

M. le sénateur Perréal ancien percepteur, affirme en termes émus ses sentiments affectueux pour ses amis, et la soirée s'achève au milieu de la cordialité la plus complète avec rendez-vous pour le congrès de l'an prochain, à Marseille.

M.

Le scandale universitaire DE CHARLEVILLE

Nous parlions hier d'une lettre adressée par M, *le professeur Rayeur* au journal clérical les *Ardennes*, — organe officiel de M. le Préfet Joly — dans lequel la *Dépêche* avait puisé les renseignements qu'elle a publiés sur l'incident de Charleville. Voici la lettre très digne de M. Rayeur :

Monsieur, si avec deux lignes d'un homme on peut le faire pendre, à plus forte raison avec deux lignes tronquées, altérées.

La phrase de ma conférence que vous citez, monsieur, n'a pas été prononcée.

Il faut la remplacer par celle-ci : *Et, pour tout dire, car tout le monde en la circonstance a sa part de responsabilité, peut être, sur certains points, le patriotisme n'a-t-il pas été aussi ardent qu'en 92.*

Nulle allusion, vous le voyez, aux « populations ardennaises. »

J'en étais à Châlons, et dans l'énumération de toutes les causes, hélas si nombreuses, de nos désastres, je songeais à un relâchement momentané de certains caractères que l'invasion allait dissiper, retremper dans le malheur. Le texte de mes paroles, je l'ai déposé aussitôt entre les mains des personnes qui m'entouraient, qui feront le nécessaire pour en témoigner l'exactitude.

Puisque vous assistiez à ma conférence, monsieur vous n'ignorez pas que j'ai parlé trois ou quatre minutes à peine. L'idée que je développais n'a pas eu le temps d'être exposée en son entier. Vous savez ainsi que moi qu'une conférence est en quelque manière comme certaine œuvres d'art : c'est un procédé bien connu d'accumuler les ombres sur certains points pour mettre les autres en pleine lumière.

Et elle allait être éclatante cette lumière, jetée sur l'héroïsme de notre armée qui tous, officiers et soldats dans ce grand désastre ont du moins sauvé l'honneur !

J'avais placé en tête les faits connus empruntés au général Lebrun et au commandant Rousset ; et j'allais en face de ces témoignages, dresser l'image consolante de cette armée qui devait, sous tous les points, mais en particulier à Bazeilles et à Floing, joncher d'une façon si héroïque ce champ de bataille si fatalement choisi !

Vous parlez de mon patriotisme, monsieur, je me rappelle trop certaine conversation au courant de laquelle vous m'avez fait l'honneur de m'adresser quelques bonnes paroles, pour savoir que vous n'en doutez pas !

Les paroles volent, dit-on ; les écrits restent. Permettez-moi d'emprunter une citation à mon livre : La Trouée des Ardennes :

« Car ils sont une légion — nous ne voulons pas dire les soldats obscurs, qui depuis tant de siècles, payent à la patrie leur dette de sang, mais seulement le corps des officiers — et une légion aux rangs si serrés que nous devons nous en tenir à signaler ici les plus élevés, non pas par l'abnégation, mais par le grade, car sans cela, que d'héroïsme ignorés à enregistrer. Ce livre en serait singulièrement grossi, puisque sur cette terre de soldats, les enfants mêmes ont des âmes de héros. Ainsi que leurs chefs, les soldats ont la bravoure sérieuse et la ténacité froide, deux qualités bien ardennaises.

Nous les avions rencontrées dès la première page de cette histoire, à la dernière nous sommes heureux d'en constater la persistance de bonne augure : la Trouée des Ardennes qui reste un des points vitaux de notre organisme national, peut avoir confiance en une population que ses hautes qualités militaires font toujours dignes de sa position d'avant-garde. »

Vous voulez bien faire allusion à mon discours de prix, prononcé il y a deux ans, devant M. le général Rau, commandant la subdivision et dont le patriotisme ardent me valut alors les éloges flatteurs de la presse parisienne.

Pour ne pas abuser je ferai la citation la plus courte possible.

« Mes amis, je sais qu'auprès de vous c'est par avance cause gagnée. Nulle part, en France, la ...